



DCCIAS\_2024\_013

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DU CŒUR DE L'AVESNOIS

-----  
RÉUNION DU 12 NOVEMBRE 2024  
-----

**L'an deux mille vingt-quatre, le douze novembre à 18 heures**, le Conseil d'Administration du CIAS du Cœur de l'Avesnois, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Deux Helpes du Pôle tertiaire intercommunal d'Avesnes sur Helpe, en session ordinaire sous la présidence de **Monsieur Patrick DEHEN**, Vice-Président sur convocation en date du **06 novembre 2024**.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 03 avril 2024, le Conseil d'Administration du CIAS a de nouveau été convoqué le 06 novembre 2024 pour assister à la séance du 12 novembre 2024 conformément aux articles L2121-17 et L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice : 32**

**Qui ont pris part à la délibération : 10**

**Date de la convocation : 06 novembre 2024**

**Présents** : Monsieur Patrick DEHEN, Madame Anne-Marie LENTIER, Madame Nadine MAJKA, Madame Colette WATREMEZ, Madame Laurence WATTEAU, Madame Laurence COX, Monsieur Claude MATHIEU, Monsieur André SZAMRYLO, Madame Catherine THIÉBAUX a donné procuration à Madame Anne-Marie LENTIER, Madame Catherine TRIQUET,

**Excusés** : Madame Christine BASQUIN, Madame Maryse BERNARD, Monsieur André BERTEAUX, Madame Sandra BROGNET, Madame Sylvie CABOOR, Monsieur Christian CASTEL, Monsieur Alain DELTOUR, Monsieur Nicolas DOSEN, Madame Marie-Christine MERCIER, Monsieur Pascal NOYON, Monsieur Vincent QUEVALLIER, Monsieur Jean-Marie VIN, Monsieur Brice AMAND, Madame Marie BAILLY, Monsieur Roland BOUVART, Madame Aurélie CHOPIN, Monsieur Sébastien DUMONT, Monsieur Sébastien DURSENT, Monsieur Sébastien HUGÉ, Madame Monique JOLY, Madame Evelyne MAREAUX, Madame Sophie POTDEVIN

# DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LE RECRUTEMENT D'UN AGENT EN REPLACEMENT D'UN AGENT EN MUTATION

**Numéro de la délibération : DCCIAS\_2024\_013**

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 10

- = - = - = - = - = - = - = - = -

**Le Conseil d'administration du CIAS,**

**Vu** le Code général de la fonction publique ;

## **I. Exposé des motifs**

A compter du 6 janvier 2025, un agent prendra ses fonctions dans une autre collectivité, suite à sa demande de mutation.

Le poste occupé par l'agent est « chargé de mission » pour l'action Parents vers le travail. Pour rappel, l'action est soutenue par le Département du Nord, dans le cadre du Booster, et par la CAF dans le cadre des Fonds Publics et Territoires.

Il est demandé au conseil d'administration l'autorisation de lancer la procédure de recrutement sur poste vacant et de procéder au recrutement.

## **II. Dispositif décisionnel**

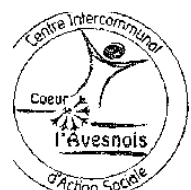
Le Conseil d'administration, à l'unanimité décide de :

- **AUTORISER** le lancement de la procédure de recrutement sur poste vacant ;
- **PROCÉDER** au recrutement ;
- **AUTORISER** le Président à signer tout document relatif à cet acte.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois suivant sa publication.*

Par délégation pour le Président, Patrick DEHEN,  
Vice-Président du CIAS.



**Envoyé en Préfecture le 14/11/2024**

**Reçu le 14/11/2024**

**Publié le 15/11/2024**

**Identifiant de télétransmission : 059-200041358-20241114-DCCIAS\_2024\_013-DE**